

*SOURCE : Neptune Technologies & Bioressources inc.*

## **Neptune annonce la signature d'une entente pluriannuelle avec Canopy Growth pour la production de produits à base d'extraits de cannabis**

**Laval (Québec), CANADA, le 19 juin 2018** – Neptune Technologies & Bioressources inc. (« Neptune » ou « la Société ») (NASDAQ – TSX: NEPT) a annoncé aujourd'hui qu'elle a conclu une entente pluriannuelle avec Canopy Growth (TSX: WEED; NYSE: CGC). Selon les termes de l'entente, Neptune renforcera les capacités de Canopy Growth en matière d'extraction, de raffinage et de formulation de produits à base d'extraits de cannabis.

« Nous sommes ravis de nous associer à une entreprise aussi exceptionnelle que Canopy Growth. Cette entente pluriannuelle, assortie de volumes minimums garantis, mettra à contribution les dizaines d'années d'expérience de Neptune en matière d'extraction, de purification et de formulation de produits distinctifs scientifiquement fondés et à valeur ajoutée », a déclaré Michel Timperio, président de la division Cannabis de Neptune.

« Les produits à base d'extraits représentent l'avenir de l'industrie mondiale du cannabis, et nous nous donnons les moyens de renforcer sensiblement nos capacités de production afin de saisir les débouchés dans ce domaine, a déclaré Mark Zekulin, président de Canopy Growth. Nous avons été les premiers à lancer les gélules à base d'extraits de cannabis, et cette entente va nous aider à élargir notre catalogue de produits assimilés. Nous pourrions ainsi répondre à la demande de ces segments de marché en expansion en adaptant nos opérations à une production plus diversifiée. »

« Forte d'une capacité de production grandement consolidée, conjuguée à des travaux de recherche ciblés sur les extraits, Canopy Growth sera en mesure de combler la demande des patients et des consommateurs du Canada et du monde entier. La capacité de production existante de Neptune viendra compléter la capacité d'extraction de Canopy Growth afin de répondre aux besoins d'extraction de la plus grande plateforme de production de cannabis au monde totalisant 5,6 millions de pieds carrés », a ajouté M. Zekulin.

« L'entente annoncée aujourd'hui est un jalon majeur pour notre stratégie de croissance dans le secteur du cannabis et elle appuie notre repositionnement sur des marchés mondiaux plus vastes caractérisés par la croissance. Neptune a fait sa réputation avec des produits de première qualité pour le secteur de la santé naturelle et elle est bien positionnée pour mettre à profit son savoir-faire pour les produits du cannabis », conclut Jim Hamilton, président et chef de la direction de Neptune.

Grâce à cette entente, Canopy Growth va diversifier encore davantage sa plateforme de production et renforcer l'intégration dans le secteur du cannabis québécois en pleine croissance. Contribuer au développement d'une industrie du cannabis solide et responsable au sein de la province reste une priorité tant pour Canopy Growth que pour Neptune.

### **À propos de Neptune Technologies & Bioressources inc.**

Neptune est une société de produits de mieux-être, forte de plus de 50 ans d'expérience combinée dans l'industrie. La Société formule et fournit des solutions clé en main offertes sous diverses formes uniques et propose des ingrédients spécialisés tels que MaxSimil®, une plate-forme brevetée qui peut améliorer l'absorption des nutraceutiques à base de lipides, et une riche gamme d'huiles marines et d'huiles de graines. Neptune vend également de l'huile de krill de première qualité directement aux consommateurs, en ligne au [www.oceano3.com](http://www.oceano3.com). La Société mise sur son expertise scientifique, technologique et innovatrice pour développer des extractions et des formulations uniques dans des segments à fort potentiel de croissance, comme ceux des produits à base de cannabinoïdes destinés au marché médical et du bien-être.

Le siège social de la Société est situé à Laval, au Québec.

### **Énoncés prospectifs**

*Les énoncés contenus dans le présent communiqué ne portant pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croire », « être d'avis », « prévoir », « avoir l'intention », « s'attendre à », « entendre » ou « planifier » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement.*

*Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la Mise en garde concernant l'information prospective figurant à la notice annuelle la plus récente de Neptune (la « notice annuelle ») et dans le rapport annuel (S.E.C. Form 40-F) le plus récent de Neptune, disponibles sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), sur EDGAR, au [www.sec.gov/edgar.shtml](http://www.sec.gov/edgar.shtml), et dans la section investisseurs du site Web de Neptune, au [www.neptunecorp.com](http://www.neptunecorp.com). Tous les énoncés prospectifs ci-inclus sont à jour à la date des présentes. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf dans la mesure exigée par la loi. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique Facteurs de risque de la notice annuelle et à la rubrique Risques et incertitudes du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2018.*

*Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.*

### **Personnes-ressources**

Neptune Solutions Bien-être  
Mario Paradis  
V-P et chef de la direction financière  
Neptune 1 450 687-2262, poste 236  
[m.paradis@neptunecorp.com](mailto:m.paradis@neptunecorp.com)

Relations avec les investisseurs (États-Unis)  
Jody Burfening  
LHA  
1 212 838-3777  
[jburfening@lhai.com](mailto:jburfening@lhai.com)

Relations avec les investisseurs (Canada)

Pierre Boucher

MaisonBrison

1 514 731-0000

[pierre@maisonbrison.com](mailto:pierre@maisonbrison.com)